

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 15 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 25 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. L. Havas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PANDON et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelle.

Numéros de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 19, 8 47, 9 47, 11 47, m., 12 24, 2 02, 3 39, 5 18, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11 s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 18, 10 22, 11 25 s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 3 18, 4 40, 5 20, 6 55, 8 00, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 7 10, 8 08, 9 40, 11 38, 12 45, 1 55, 3 31, 5 08, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS	
DU 30 SEPTEMBRE	
3 0/0	62 45
4 1/2	89 75
Emprunts (5 0/0)	99 30
DU 1 ^{er} OCTOBRE	
3 0/0	62 45
4 1/2	89 25
Emprunts (5 0/0)	99 25

ROUBAIX, 1^{er} OCTOBRE 1874

CANTON DE ROUBAIX OUEST

ELECTION

d'un membre du Conseil général
Dimanche 4 octobre 1874

CANDIDAT
Jean LEFEBVRE
manufacturier
Ancien membre du Conseil d'arrondissement.

CANTON DE ROUBAIX-EST

ELECTION

au Conseil d'arrondissement
Dimanche 4 octobre 1874

CANDIDAT
Ch. Droulers-Prouvost
distillateur

BULLETIN DU JOUR

M. Thiers vient de lancer de Vizille, sous forme de discours, un manifeste qui est la paraphrase de sa réponse au maire de cette bourgade: « Avec le concours de mon honorable ami, M. Casimir Périer, je fonderai la république. » Comment accomplira-t-il cette entreprise? M. Thiers ne le dit pas. Il semble qu'il suffise d'un vote, d'un décret, pour transformer soudainement les traditions, les mœurs, les lois, l'organisation, le régime politique d'un pays. Un homme d'Etat, tel que M. Thiers, mûri par l'âge et l'expérience, professeur qui l'art de gouverner est tout positif; aurait bien dû expliquer, dit justement le *Journal de Paris*, comment il entend ou il espère que le système républicain, que les pays où il est établi est incompatible avec la centralisation, s'implanterait parmi nous.

M. Thiers, veut-il, pour fonder la république, fédéraliser la France? Si oui, il aurait avec lui les théoriciens, qui, à peu près unanimement, croient que la fédération est la base fondamentale de la république; mais il aurait, contre lui, tous les hommes soucieux de l'unité de la patrie, ébranlée par l'esprit révolutionnaire et écornée par l'étranger.

Si non, s'il veut simplement substituer la forme républicaine à la forme monarchique, dans notre Etat centralisé, il aura, avec lui, les hommes, qui, à

l'exemple de M. Périer, pensent que les mots de république et de président, donnés au gouvernement et au chef de l'Etat, seront tout-puissants à apaiser les esprits et à restaurer la prospérité et la grandeur publique; mais il aura, contre lui, tous ceux qui ne croient pas à la vertu des mots et tous ceux qui considèrent justement que l'entreprise de fonder une république centralisée, unitaire, est un défi à l'expérience des peuples qui pratiquent les institutions républicaines. M. Thiers a passé ces vastes questions sous silence.

Nous n'avons reçu d'Espagne aucune nouvelle bien certaine sur les événements militaires, si ce n'est celle du remplacement du général Pavia par le général Jovellar dans le commandement de l'armée du centre. Une dépêche de Madrid annonce bien que vingt-deux bataillons carlistes, qui avaient attaqué les positions du général Mariaca à Berascan, ont été repoussés avec de grosses pertes, mais cette nouvelle nous paraît avoir besoin de confirmation; cette offensive prise par des forces considérables nous paraît d'ailleurs tout à fait contraire à la tactique ordinaire des carlistes.

Une dépêche de Santander annonçait également ces jours derniers la prochaine arrivée, dans les eaux espagnoles, de dix navires allemands. Cette nouvelle est démentie aujourd'hui par un télégramme de Berlin.

Une dépêche de New-York nous annonce le dénouement du conflit de la Nouvelle-Orléans. Sous les auspices de l'autorité fédérale, les deux partis hostiles en Louisiane ont signé une transaction, qui stipule: « des élections pacifiques et libres en novembre. » C'est donc la souveraineté populaire qui prononcera.

Les deux candidats conservateurs aux prochaines élections des Alpes-Maritimes seraient, dit-on, M. de Vedel et le maire de Menton.

La *Gazette de France* annonce que le ministre de l'intérieur vient d'interdire l'entrée en France à trois brochures publiées en Suisse: *Madame Napléon*, par Protot; le *Pape à six sous*, par Gaillard fils; les *Rouges et les Pâles*, par J.-B. Clément. Quelques-unes de ces brochures, qu'on avait cherché à introduire par fraude, ont été saisies à la frontière.

Les membres de la gauche républicaine qui se sont réunis hier chez M. Jules Simon ont décidé que leur principale interpellation à la séance de la commission de permanence porterait sur les actes du gouvernement dans l'élection de Maine-et-Loire, dans celle qui va avoir lieu dans le Pas-de-Calais et enfin dans les élections pour les conseils généraux, les membres de la réunion trouvant dans ces actes la preuve de la résurrection des candidatures officielles.

Une seconde interpellation portera sur le résultat de l'enquête judiciaire relative au comité de l'appel au peuple. Il sera demandé des explications sur l'arrêt apparent de l'action de la justice au sujet des manœuvres bonapartistes. Enfin les membres de la

gauche interpellent le gouvernement sur les troubles de Mésa, à l'occasion de l'anniversaire du 4 septembre et sur la conduite des gendarmes qui tirent sur la population.

M. Sénard vient d'adresser à la *Presse* une nouvelle et longue lettre relative à sa mission en Italie pendant la guerre de 1870. Dans cette lettre, M. Sénard convient de l'exactitude des paroles que lui attribue M. Crispi, mais soutient que faute de pouvoir réprimer par une action coercitive les tentatives séparatistes, il fallait bien recourir à des intermédiaires et mettre en œuvre tous les moyens de conserver pacifiquement ce que l'agitation voulait nous enlever et c'est, selon M. Sénard, ce qu'il a fait avec un plein succès.

L'*Evénement* annonce qu'il est autorisé à réparaître sur la voie publique.

Une dépêche nous apprend que M. Stone vient d'être élu lord-maire de Londres.

Le bruit de la maladie du général Chan-garnier est démenti.

L'impératrice d'Autriche débarquera aujourd'hui jeudi à Boulogne, retournant à Vienne.

Le maire de Turin, M. le sénateur Scappa, et la colonie française sont allés présenter leurs hommages à M. Thiers.

M. le comte de Chandordy, ambassadeur de France à Madrid, est nommé grand-croix de l'ordre du Danenberg.

Le colonel Vilette, extrait de la prison civile de Grasse, a été remis entre les mains de l'autorité militaire, qui l'a fait transférer au fort Lamalgue, près Toulon.

L'administration de la guerre désirant mettre les officiers à l'abri d'unions qui n'apportent bien souvent que la gêne avec la dot réglementaire telle qu'elle est constituée aujourd'hui, a dit-on, l'intention d'augmenter le chiffre de cette dot dans une notable proportion.

LETRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*

Paris 30 septembre 1874.

On assure au ministère des affaires étrangères que le duc Decazes est parti pour ses propriétés de la Gironde, sans avoir encore signé l'ordre de rappel de l'*Orléanais*. Comme le duc Decazes ne doit revenir à Paris que dans dix ou douze jours, c'est donc, comme je vous l'ai déjà écrit, un temps d'arrêt pour cette question et pour éviter une grave faute le gouvernement aura hésité devant la menace d'une démission de M. de Corcelle et les difficultés qu'elle pourrait lui créer au retour de l'Assemblée. Il en aura bien assez sans en ajouter d'autres, sans nécessité. Le gouvernement italien lui-même, à la veille des élections générales, a intérêt aussi à ne pas accroître l'irritation des catholiques. Par tous ces motifs, il se pourrait donc que le rappel de l'*Orléanais* fut ajourné.

On dit que, par suite de cet incident, le retour du marquis de Noailles à Rome sera probablement retardé, et M. de Corcelle reviendra en France en congé.

La *Correspondance de l'Empire d'Allemagne* et le *Folkstzeitung* affirment de nouveau

que l'Empereur d'Allemagne a définitivement renoncé à se rendre cette année en Italie.

La *Correspondance de l'Empire d'Allemagne* dit qu'elle a reçu de Varzin des nouvelles satisfaisantes touchant l'état de santé du prince Bismark. Les douleurs rhumatismales ne se font plus sentir qu'à de longs intervalles et pendant un temps très-court, de sorte que le chancelier de l'Empire peut s'occuper chaque jour pendant plusieurs heures des affaires gouvernementales. Il est maintenant certain que le prince Bismark sera de retour à Berlin à l'ouverture du Parlement allemand; mais il est possible qu'il retourne ensuite à Varzin, si le temps le permet.

Ces renseignements indiqueraient que M. de Bismark n'est pas encore complètement rétabli.

La *Correspondance Universelle* signale une dépêche publiée par la *Gazette d'Augbourg*, annonçant que dans la 2^{me} quinzaine d'octobre, le prince des Asturies sera proclamé roi d'Espagne, sous la régence du maréchal Serrano.

Est-ce là l'intrigue organisée entre Bismark et Serrano?

Les renseignements officiels envoyés de Maine-et-Loire, accusent M. Janvier de la Motte d'avoir beaucoup contribué au triomphe électoral du citoyen Maillet, en faisant voter certains bonapartistes pour ce candidat radical.

P. S. — Ce soir, la *Presse* annonce que M. le duc Decazes a suspendu son départ et ne quittera Paris que vendredi.

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LES CHEQUES POSTAUX. — L'*Opinion Nationale* annonce que le gouvernement fait étudier en ce moment une idée dont la réalisation serait on ne peut plus utile et commode. Il s'agit d'autoriser la poste à délivrer de sortes de chèques sans intérêt. Voici comment il serait procédé:

Tout individu aurait le droit de déposer à tel ou tel bureau de poste, une somme quelconque. A même temps que s'effectuait le dépôt, le déposant recevrait moyennant quelques sous, un carnet sur lequel serait inscrite la somme déposée et qui contiendrait un certain nombre de feuillets. Les porteurs de ces livrets auraient le droit de se présenter dans n'importe quel bureau de France et de se faire délivrer la totalité ou des fractions de la somme déposée par lui. A chaque remboursement opéré, l'employé indiquerait le total de la somme restant due, et ferait suivre sa signature du timbre de son bureau. La France, l'Italie et la Suisse s'entendraient, dès à présent, pour admettre la circulation de ces nouveaux chèques, qui différencieraient des chèques aujourd'hui admis partout, en ce sens qu'ils ne seraient pas transmissibles à des tiers. L'innovation projetée n'empêcherait pas les bons de poste de conserver leur utilité; mais elle permettrait de ne se charger ni d'argent, ni de traites en voyage, ce qui est à la fois plus sûr et plus économique.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Selon le *Progrès du Nord*, M. Jean Lefebvre n'aurait accepté la candidature au Conseil Général que sur les instances de M. de Saint-Paul, ancien préfet du Nord. Avec son assurance habituelle,

la feuille lilloise entoure cette fable ridicule d'une foule de détails non moins invraisemblables, dont elle ne croit pas d'ailleurs le premier mot.

En acceptant la candidature, M. Jean Lefebvre a cédé aux instances de nombreux amis, appartenant à diverses nuances de l'opinion conservatrice.

Quant à l'honorable M. de Saint-Paul, M. Jean Lefebvre ne l'a pas vu et n'a eu avec lui aucune relation depuis cinq ans.

Le nouveau directeur de l'enregistrement des domaines et du timbre, M. Levavasseur, vient d'adresser à tous les directeurs des départements, ainsi qu'aux receveurs de l'enregistrement et du timbre placés sous ses ordres, les instructions les plus sévères, dans le but d'assurer l'exécution des nouvelles lois fiscales. De l'observation de ces lois fiscales provient en grande partie le déficit de plus en plus considérable que révèle les tableaux trimestriels insérés au *Journal officiel*, et l'attention du ministre des finances a dû naturellement tout d'abord se porter sur une situation qui cause à l'Etat de si graves préjudices.

Désormais, une répression sévère viendra mettre un terme aux fraudes et aux abus. Déjà de nombreux procès-verbaux de contravention sont journellement dressés, notamment dans le nord de la France, non seulement contre ceux qui fraudent le Trésor, mais encore contre les négociants qui n'observent pas scrupuleusement les prescriptions de la loi fiscale, même dans ses applications matérielles.

A la suite des manœuvres du 1^{er} corps d'armée qui ont eu lieu dans les plaines de Lens, le général Clinchant vient d'adresser la lettre suivante au préfet du Pas-de-Calais:

« Au Quartier-Général, à Lille le 20 septembre 1874.

Monsieur le préfet,

Les troupes qui avaient pris part aux grandes manœuvres, sont rentrées dans leurs garnisons, et ainsi s'est terminée cette période pendant laquelle les corps et détachements du 1^{er} corps d'armée ont été cantonnés dans tant de localités de votre département où les opérations militaires ont entraîné les troupes sur tant de points de votre territoire.

Pendant tout ce temps, l'autorité militaire a trouvé dans les autorités administratives et municipales le concours le plus constant et le plus empressé. Grâce à elles, le cantonnement s'est opéré partout sans difficultés, tandis que les dispositions sibiennantes des populations se traduisaient auprès de nos soldats par des soins et des attentions de toutes sortes.

Enfin, les cultivateurs, pénétrés de l'esprit équitable qui avait réglé les dispositions prises pour la constatation et le paiement des dommages, témoins aussi du soin que prenaient les officiers et soldats de respecter les champs non coupés de leurs récoltes, n'ont apporté aucune entrave au libre parcours des troupes.

Pour tout cela, monsieur le préfet, je vous prie d'être l'interprète de mes remer-

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 2 OCTOBRE 1874.

LE MOT DE L'ÉNIGME

PAR M^{me} CRAVEN.
(Suite.)
XXVII

— Que Dieu me préserve d'y retourner jamais! murmurai-je à voix basse. Mais ce que je te disais, Mario, c'est qu'une personne, une dame qui était avec moi, me cherche sans doute maintenant avec inquiétude. Cherche-la toi-même. Son domino est pareil au mien, et elle est reconnaissable à une branche de jasmin qu'elle porte attachée par un nœud rouge.

— J'ai vu ce domino, il n'y a pas longtemps, au bras de Lando.

— C'est elle. Rejoins-la, et dis-lui de ne pas s'inquiéter, que j'ai été souffrante, et que je n'ai pu l'attendre... Voilà tout. Merci, Mario!... Et puis, mon frère, puisque je n'ai pu rejoindre Lorenzo, il ne saura jamais... n'est-ce pas?

Il me fit un signe de tête qui signifiait qu'il me comprenait, et ferma la porte.

Sa voiture me ramena chez moi, où Ottavio qui, seule, avait voulu m'attendre, fut effrayée, lorsqu'elle me vit revenir ainsi. Je lui répétai l'histoire que

je venais de raconter à Mario, et je n'eus pas de peine à la convaincre que j'étais malade. L'altération de mes traits suffisait pour l'attester. Mais qu'était cette pâleur, grand Dieu! en comparaison du changement survenu dans ma vie pendant la durée de l'heure, à peine écoulée, qui venait de se passer!

XXVIII

Pour cette fois, la foudre était véritablement tombée sur ma tête! Je l'avais plusieurs fois entendue gronder, et un jour déjà je m'étais crue frappée ainsi sans retour; mais, après ces jours d'orage, le calme était revenu, puis le bleu du ciel, le soleil, la chaleur et la lumière de la confiance et du bonheur. Le désir d'être heureuse avait secondé chez moi la facilité à l'être. Puis, je l'ai dit, la gaieté, la légèreté, la folie de l'âge, l'influence du climat et de la beauté de Naples, tout avait contribué à m'envelopper d'une atmosphère à la fois enivrante et énervante. Et maintenant, voici que, sans transition, en un seul instant, tout était fini, ruiné, brisé!... « Si jamais Lorenzo cessait de m'aimer, s'il devenait menteur, traître, infidèle, pourrais-je continuer à l'aimer moi-même?... Que deviendrais-je alors?... » Tel avait été mon langage, et tel avait été, sur la nature des sentiments de mon cœur, l'intime et entière vérité.

Aujourd'hui, tout cela était accompli. Etre plus traître, plus menteur, plus parjure que lui, cela me semblait impossible. Tout devenait clair mainte-

nant: les paroles que j'avais entendues, trop sûrement commentées par l'instinct qu'elles avaient réveillé, et qui, naguère, en ce qui le concernait, m'avait si étrangement avertie, me faisaient tout comprendre.

Que ses absences eussent quelques motifs fondés ou non, il était évident que dans chacune d'elles il l'avait rencontrée. C'était donc dans ces entrevues qu'il puisait cette gaieté, cette humeur joyeuse et sereine qui semblait le faire si bien jouir de la vie splendide et heureuse qu'il venait ensuite partager avec moi? Puis, qui sait pourquoi? il avait tardé une fois... alors, probablement, elle était venue elle-même audacieusement le chercher près de moi. Elle n'avait pas prévu, ni lui non plus, que ce serait jusque sous mes yeux!...

Même à l'heure qu'il est je ramènerais peut-être dans mon âme le trouble et la tempête si je m'appesantissais trop longtemps sur les pensées qui, alors, me bouleversèrent et qui se résumaient toutes dans celle-ci: « Je n'aime plus Lorenzo! » Et, plus que de tout le reste, je souffrais du froid glacial que sa trahison faisait pénétrer dans mon cœur, j'aurais voulu éprouver la torture de la jalousie plutôt que celle de l'indifférence. Souffrir de cette autre manière, c'était être encore: souffrir comme je le faisais, c'était être paralysé, pétrifié, mort.

Sans doute, des femmes plus généreuses, plus courageuses, plus dévouées que moi, avaient, je le savais, ramené

à elles ces cœurs volages et retrouvé le bonheur dans la plus douce des victoires.

Lorenzo vint plusieurs fois s'informer de mes nouvelles avec autant de tendresse apparente que jamais, et cependant une ou deux fois — peut-être mon imagination me trompait-elle, — il me sembla apercevoir sur ses traits quelque chose qui ressemblait à l'embarras ou à l'inquiétude. J'étais, au surplus, trop accablée pendant toute cette matinée pour pouvoir le regarder avec attention ou lui répondre.

Vers le soir, j'allais mieux, et, quoi que faible encore, je me levai. Lorenzo vint s'assurer qu'il n'y avait aucune crainte à avoir sur les suites de cette légère indisposition, puis il sortit comme à l'ordinaire et je restai seule avec Stella, qui avait passé une partie de la journée à mon chevet. Mais à elle comme à lui je n'avais pu dire que fort peu de paroles. Son visage était aussi grave ce jour-là que d'ordinaire il était riant. La gaieté de Stella tenait à sa complète absence d'égoïsme. Elle s'était fait du bonheur des autres un trésor où elle puisait tout ce qu'il lui en fallait pour elle-même, et elle était heureuse ainsi par sympathie, et, pour ainsi dire, par reflet. Adorable nature! exempte d'exigence pour son propre sort, ou d'envie pour celui des autres, elle était la charmante amie des jours heureux, mais, en même temps et au même degré, la compagne dévouée du malheur aussi bien que la compatissante et douce confidente des

peines d'autrui.

Non, Stella, non, je ne regrette pas que, grâce à toi, il n'en soit plus ainsi. Eussé-je souffert mille fois davantage encore, eussé-je souffert jusqu'à expirer, comme je l'ai cru, à la place où j'ai vu passer cette femme, je serais heureuse que le voile eût été arraché de mes yeux. Je ne puis plus être heureuse, il est vrai, mon bonheur est détruit sans retour, mais j'aime mieux la vérité que le bonheur.

— Et tu crois, dit Stella après un nouveau silence, que jamais tu ne pourras pardonner à Lorenzo?

— Il faudrait, du moins, tu l'avoueras, qu'il le veuille, et c'est cela précisément ce qui n'arrivera jamais.

— Pourquoi?

— Parce que je connais Lorenzo. Si je lui fais un reproche, c'est à moi qu'il croira avoir à pardonner; il n'obéit réellement à aucune loi, hormis à celle de l'impulsion qui le domine; il n'est sans doute pas dans sa nature d'avoir, extérieurement, vis-à-vis de moi ni de personne, un mauvais procédé, mais il me brisera le cœur sans scrupule si sa passion l'exige. Il se trouve délicat, j'en suis certaine, parce qu'il a pris soin de me cacher l'indigne partage de sa vie et s'il apprend que je l'ai découvert, il m'en voudra, voilà tout. Où veux-tu placer le pardon, je te prie, dans cet ensemble de faussetés?

— Que te dire? Tu ne trouveras pas consolant de penser qu'il y a beaucoup d'hommes qui lui ressemblent, et tu